

Délibération n°2019-05-01

Réf. Nomenclature « Actes » : 711

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Débat d'orientations budgétaires 2019

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	64
Pouvoirs	8
Votants	72

L'an deux mille dix-neuf, le 28 novembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 18 novembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Gilles Magrit est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Marine Belle	à	Jean-Pierre Guitard	Marc Bujon	à	Gilles Magrit
Sandra Delibit	à	Michel Pesteil	Robert Gantheil	à	Jean Valade
Catherine Lartigaut	à	Jean Stöhr	Martine Leclerc	à	Jean-Paul Bourg
Daniel Mazière	à	Claude Bauvy	Dominique Miermont	à	Francis Roques

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Daniel Escurat (Christophe Tuffery) ; Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Michel Saugeras (Lucette Breuil) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin ; Robert Bredèche ; Gilles Chazal ; Danielle Coulaud ; Pierre Coutaud ; Geneviève Disdero ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Henri Granet ; Xavier Gruat ; Alain Gueguen ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Cécile Martin ; Jean-Marc Michelon ; Nathalie Peyrat ; Daniel Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Joël Pradel ; Jean Robineaux ; Francis Roques ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin ; Gérard Vinsot ; Jeannine Vivier.

Le président rappelle que conformément aux dispositions applicables aux EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, le conseil communautaire doit tenir un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant la présentation et le vote du budget.

Ainsi, le président présente au conseil communautaire :

- 1) les principales perspectives d'évolution pour l'année 2020
- 2) les principales orientations budgétaires pour l'année 2020

Le débat d'orientations budgétaires est joint à la présente.

Après en avoir débattu, le conseil communautaire :

- **DONNE** acte au président du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2020.

N'appelle pas au vote	
Votants	72
Pour	-
Contre	-
Abstention	-

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 28 novembre 2019

Le président,
Pierre Chevalier

